



A.P.P.A.R.A.T



Faites adhérer vos amis !

Association pour la Préservation du Patrimoine Aéronautique  
et la Restauration d'Avions Typiques

RSA : 12158  
FFVV : 100009/314  
Loi 1901 n° 2671

Créée le 1<sup>er</sup> avril 1974

Association culturelle d'intérêt général.

**MUSEE D'AVIATION LEGERE DE LA MONTAGNE NOIRE**

Cette Association a pour but statutaire la sauvegarde du patrimoine aéronautique régional et l'aménagement du **MUSEE D'AVIATION LEGERE de la Montagne Noire** sur ce site maintenant inscrit à l'**inventaire des Monuments Historiques**.

En devenant membre de l'A.P.P.A.R.A.T :

- vous participerez à la restauration et à la mise en valeur de la collection d'aéronefs déjà réunie : 26 planeurs et 11 avions (dont le Storch, premier avion de l'Association), 2 treuils et de nombreux moteurs presque tous propriété de l'APPARAT.
- aujourd'hui on peut voler sur Slingsby T21, Nord 2000, Breguet 905 Fauvette, NC 859 et Zlin 526 Akrobat, (en attente : Br. 904, 901, Foka 4, AV 45) tout le charme rétro du vol en machines anciennes dans un site mythique !
- vous aurez accès à une documentation technique et historique importante
- vous nous aiderez à aménager le Musée d'Aviation Légère de la Montagne Noire, où en plus sont conservés les précieux livres d'or, panneaux de stages et tous les souvenirs de ce Centre toujours renommé depuis 1932, dans la fameuse cantine classée
- nous avons fêté les 80 ans de l'aérodrome les 9 et 10 juin 2012, les 40 ans de l'association en 2014 et remporté la médaille de bronze aux **Jeux Olympiques de Wenlock** en Angleterre en juillet 2012 avec le Nord 2000.
- Venez avec nous voler avec les vautours du **Causse Méjean** fin juin, et à **AERORETROMOBILE** tous les 2 ans à la Montagne Noire
- Venez visiter notre exposition et notre site : <http://a.p.p.a.r.a.t.free.fr> .

NOTE : pour des raisons d'assurance, il est préférable pour l'association de différencier les membres actifs et les membres adhérents. Extrait de l'article 3 des statuts : *Les membres actifs sont ceux qui peuvent participer régulièrement au fonctionnement de l'association, pendant l'année en cours. Les membres adhérents sont ceux qui participent occasionnellement au fonctionnement de l'association mais la soutiennent par leur cotisation et leur collaboration distante.*

#### BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT 2015

Mme/Mlle/M (nom, prénom)..... téléphone(s).....

Adresse ..... e-mail .....

..... Profession.....

Qualifications aéronautiques (cocher les cases qui conviennent) :

	Breveté	FI / ITP	FE / ITV
Planeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Adhère\* à l'APPARAT comme :  
(cocher la case qui convient)

- Membre actif  
 Membre adhérent

\* Pour être membre il faut être agréé par le bureau (article 3 des statuts)

Règle la somme de 50 euros :  
(cocher la case qui convient)

- en chèque  
 en liquide

A ..... Le ..... (valable pour l'année suivante à partir du 1<sup>er</sup> septembre)

Signature :

**Cadre réservé à l'association**

Vu trésorier   
Vu secrétaire

Centre de Vol à Voile de la Montagne Noire  
31250 REVEL

Tel **06 83 18 46 51**  
CA Toulouse 20001853122  
Siret: 48484011100013 / APE: 913 E